



Pose de double vitrage ? Chantier voisin

Par **Duhamel sabrina**, le **08/08/2017** à **18:50**

Bonjour,

Je sais que les propriétaires n'ont aucune obligation quant à la pose de double vitrage.

J'ai emménagé il y a 2 mois, je savais qu'il y avait un chantier dans l'immeuble juste à côté.

Quand j'ai visité, l'agence m'a dit si vous ne faites pas de télé travail, cela ira!

Sauf que je ne savais pas que les travaux démarraient à 7h voire un peu avant quand ils sont prêts, que pour le moment ils réceptionnent aussi à 21h45 et 23h30 deux fois la semaine dernière, donc ils bougent tous les machines et autres...et les travaux se finissent à 19h les jours où le soleil ne tape pas trop.

Si je rentre plus tôt, c'est insupportable...

Le chantier démarre à peine...

Pour information ils ont refait les peintures de l'appartement avant que je n'arrive, j'ai peur que si ils avaient voulu refaire les fenêtres ils les auraient faites à ce moment là.

Puis je faire quelque chose ? Y a t'il une solution ?

Merci pour vos conseils